

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2020

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE AU 4^e TRIMESTRE 2019

TENDANCE À LA BAISSÉ DES TAUX MOYENS DES CRÉDITS

Le taux moyen des découverts enregistre une diminution marquée par rapport au trimestre précédent (9,26 % après 9,72 % au troisième trimestre).

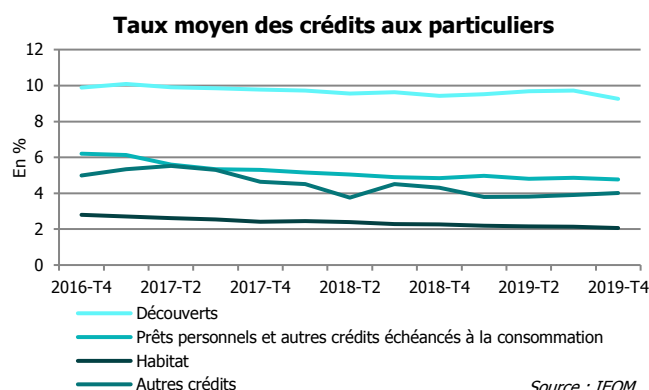
Le taux moyen des prêts personnels recule de 10 points de base (pb) pour s'établir à 4,76 %.

Le taux moyen des crédits à l'habitat n'a jamais été aussi faible (2,07 % après 2,13 % trois mois plus tôt).

Seul le taux moyen des « autres crédits » progresse sur trois mois (4,02 % après 3,9 %).

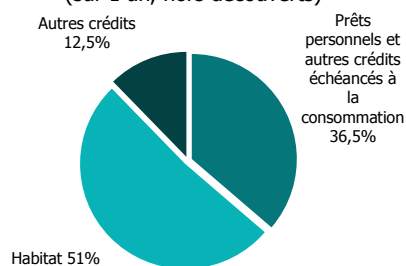
Les taux négociés en Polynésie française sont comparables à ceux pratiqués en Nouvelle-Calédonie, à l'exception des « autres crédits » dont le coût moyen se révèle très supérieur en Nouvelle-Calédonie (+468 pb à 8,71 %). Ils sont en revanche nettement moins favorables que ceux constatés dans la France entière.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur 1 an, hors découverts)

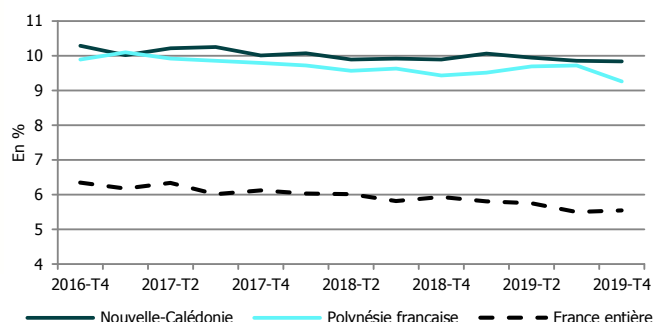


Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %							Variations	
		2018-T4	2019-T1	2019-T2	2019-T3	2019-T4	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	9,42	9,51	9,69	9,72	9,26	-0,16	-0,46
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,83	4,97	4,80	4,86	4,76	-0,07	-0,10
	Habitat	2,27	2,18	2,15	2,13	2,07	-0,20	-0,06
	Autres crédits	4,31	3,79	3,81	3,90	4,02	-0,29	0,12
France entière	Découverts	5,93	5,80	5,75	5,50	5,54	-0,39	0,04
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,69	3,87	3,96	3,71	3,68	-0,01	-0,03
	Habitat	1,51	1,50	1,49	1,35	1,23	-0,28	-0,12

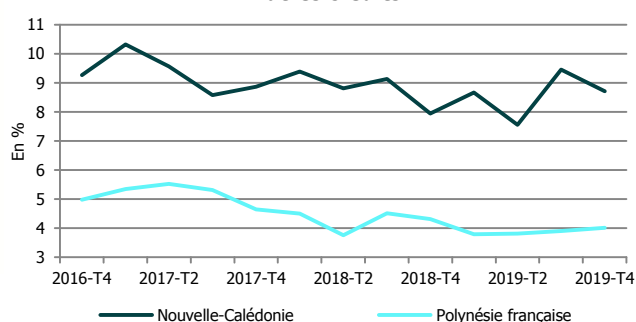
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



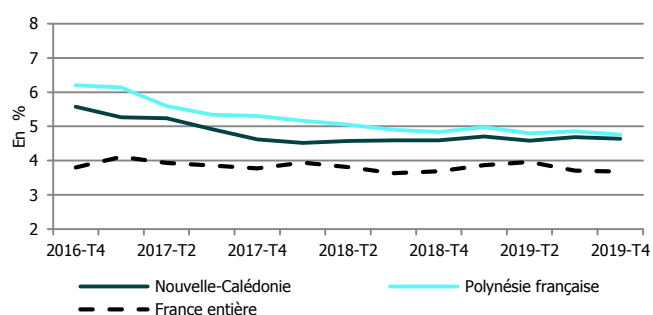
Sources : IEOM, BDF

Autres crédits



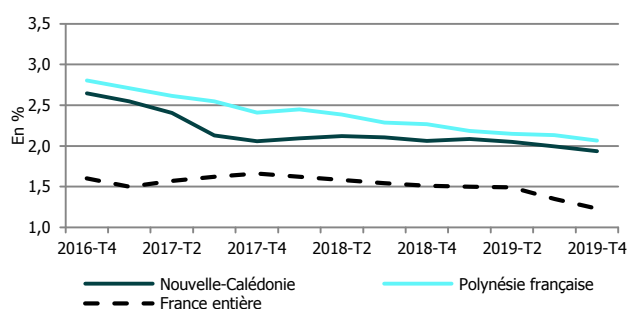
Source : IEOM

Prêts personnels et autres crédits échancés



Sources : IEOM, BDF

Habitat



Sources : IEOM, BDF

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.